

DEMANDE D'INTERVENTION POMPE A CHALEUR (PAC)

Merci de remplir directement le document.

A renvoyer uniquement par courriel à : savfrance.hofr@hoval.com

DEMANDEUR

Nom et prénom	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
N° ARC Hoval (obligatoire)	

INFORMATIONS DU SITE

Nom du site	
Adresse précise du site	
Particularités du site (conditions d'accès difficiles, accueil sécurité, plan de prévention, etc...)	

CONTACT SUR SITE

Entreprise	
Nom et prénom	
N° de portable	

MATERIEL

Type de matériel et nombre	
Combustible	
Pression d'alimentation	

GESTION DE LA REGULATION

Présence d'un module de communication Hoval Connect	Oui	Non
Protocole de communication (Modbus, KNX, Bacnet)	Modbus	KNX Bacnet
Gestion de la cascade	Automate chaudière Hoval TTE	Automate externe
Nombre et type de circuits pilotés pour la régulation Hoval (régulés, constants ou ECS) :		

RAISON DE LA DEMANDE

Mise en service	Dépannage	Diagnostic
Commentaires :		

Les pompes à chaleur Hoval doivent être mises en service par un technicien agréé Hoval. Ce présent document doit nous être retourné dans un délai d'une semaine avant la date souhaitée de mise en service. Toute demande de modification de date doit être signalée par mail dans un délai de 72h sous peine de facturation. Afin de pouvoir effectuer toutes les opérations de mise en route en une seule intervention, les travaux suivants doivent être totalement réalisés :

Totalement réalisés

Oui Non

Installation complète des pompes à chaleur et des accessoires
Mise sous tension des PAC au moins 24h avant la mise en service
Raccordement électrique de tous les appareils de réglementation suivant nos prescriptions et législation locale
Schéma à jour de l'armoire électrique disponible
Alimentation électrique définitive de tous les appareils installés (Tension entre neutre et terre = 0,5 volt max)
Installation des PAC sur plots antivibratiles et raccordements en flexibles
Mise en place de protection face aux risques de gel des conduites (injection de glycol, traçage électrique, isolation, etc...)
Présence d'un contrôleur de débit sur le circuit source
Installations sous pression d'eau, pompes en service et consommation d'énergie suffisante pour permettre les essais
Raccordements hydrauliques conformes aux préconisations
Je certifie que l'installation est conforme aux normes en vigueur

Rappels :

La présence d'un technicien ayant une connaissance du site est obligatoire.

Les paramètres à intégrer dans la régulation des pompes à chaleur (planning, horaires, températures,...) devront être mis à disposition du technicien Hoval lors de l'intervention.

Date et période souhaitée					
Date					
Matin					
Après-midi					

Pour toute modification ou renseignement : savfrance.hofr@hoval.com

Merci de nous retourner la fiche dûment renseignée. La société Hoval SAS ne peut être tenue pour responsable en cas de manquement d'un ou de plusieurs éléments de la liste ci-dessus, et se verra dans l'obligation d'une facturation complémentaire pour chaque nouvelle intervention ou attente prolongée du technicien.

Nom, date et signature :